

pu encore entrer dans le royaume de.....
Baby et leur parle à peu près ainsi :

Mes amis,

Il ne faut pas vous décourager ; moi qui vous parle, j'ai bien perdu mes bottes et mon chapeau gris, et je suis pas mort. Mes bons amis de Saint-Roch, soyez patients, et vous aurez de l'ouvrage. En attendant, n'écoutez point ceux qui disent que le Chemin de fer du Nord ne se fait point. Oui, mes bons amis, ces quais superbes que l'on construit maintenant avec autant de soin que si c'était des commodes ; doivent vous prouver que l'on commence le Chemin de fer du Nord ! Pour vous prouver que c'est bien ce chemin que l'on fait, c'est que j'ai, déjà, fait motion pour engager mes collègues à voter cinquante autres mille piastres à la compagnie du Chemin de fer du Nord ! Quand cette somme sera dépensée, ou en votera une autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que le chemin soit fini !

Mes bons amis, je vous remercie de l'attention que vous m'avez portée, et je vous conjure de me croire le plus Rouge de tous les Rouges."

On annonce que saint Aléyn est tellement malade, qu'il garde de lit ; ceci intéresse peu le public, ce qui le touche, c'est de voir cet homme pur garder si longtemps son portefeuille de ministre.

A Montréal, on se propose de fonder une maison d'industrie ; à Québec on en a pas besoin, tous nos édiles ne sont-ils pas des chevaliers d'industrie ?

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur,

Les quais commencés au Palais ont excité, au plus haut point, l'intérêt que notre population porte au Chemin de fer du Nord. Partout, à tous les coins des rues, on se demande si c'est bien là le Chemin de fer de la rive Nord ? Les opinions sont partagées en deux catégories. Les Gauvreau et leurs cousins, les ex-épiciers de la rue Champlain et leurs associés du Pavé, (dusty crowd) employés comme foremen, commis etc. vous diront positivement oui !..... Tandis que les gens qui ne sont influencés que par l'intérêt public vous diront non !.....

Je partage ce dernier avis, je m'appuie pour cela sur les raisons suivantes :

1. Le Chemin de fer du Nord sera véritablement commencé quand on verra les travailleurs occupés à construire les bassins (docks) à l'embouchure de la Rivière Saint-Charles. Les plans de ces bassins sont brûlés, dit-on, avec les autres plans relatifs au Chemin de fer du Nord dans le bureau loué par la compagnie pour le vaillant Hector ; cependant on sait que ces bassins devaient commencer quelques arpents plus bas que le chantier de M. Jones et se diriger en faisant un arc vers les abords du quai Renaud.

2. Quand la compagnie aura décidé quelle ligne le chemin doit suivre. Il est absurde de croire que ce chemin puisse passer dans le centre de Saint-Roch, tandis que la place naturelle est du côté nord de la Rivière Saint-Charles jusqu'au chantier de M. Jones avec une traverse se dirigeant vers la Pointe-à-Carey. Cette dernière voie épargnerait quelques dizaines de milliers de louis à la compagnie qui n'a d'autre argent en caisse que les cinquante mille piastres de la cité de Québec. Je croirai au Chemin de fer du Nord, quand la compagnie aura retiré le contrat des mains de ce vieil engin de ruine qui a nom Baby.... Pensez-vous M. le rédacteur que cet ancien co-seigneur qui bâtissant un moulin à Bécancour, a vu sans sourciller le..... je n'ose le dire car il faudrait éveiller les morts..... pensez-vous, dis-je, que cet homme hésite un seul instant à mettre les deniers publics en bonne sûreté, lui qui rit de la misère et du désespoir des citoyens les plus directement intéressés à la construction de ce chemin.... D'ailleurs, est-il possible qu'il ait de l'argent en Angleterre. Pour cela il faudrait supposer que les capitalistes anglais plus aisés à embêter (pardonnez le mot) que les hypocrites moutons du Parlement canadien ; ou les croire dans l'ignorance de ce qui s'est passé entre les gens intéressés dans la banque de Henry etc. cet homme si funestement célèbre.

Nous serions heureux M. le rédacteur si vous pouviez nous donner une raison fondée de croire au Chemin de fer du Nord, afin de désabuser les habitants de ce faubourg ; qui ne mordent pas aux arguments de vos grands confrères à la poésie emmêlée aux dépens de qui vous savez, et aux cœurs enluchés de Baby-isme. En nous persuadant vous ferez peut-être taire ceux qui nous accusent de jeter de l'eau froide sur tout ce que peuvent faire le ciment, le fer et l'argent.

Je vous ferai connaître dans une prochaine correspondance quelques faits et gestes très intéressants et peu connus de la vieille éponge qui sert d'enseigne au Chemin de fer de la

RIVE NORD.

ANNONCES.



F. NORMAND,
SCULPTEUR.

Faubourg Saint-Roch,
rue Sainte-Marguerite,
No. 11, Québec.

Prend la liberté d'informer le public en général, qu'il entreprendra l'exécution de tous ouvrages en sculpture, tournage, meubles d'église, etc., et il verra des maîtres, et tous autres ouvrages de menuiserie qu'on voudra bien lui confier.

15 novembre, 1853.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec unomaison en bois, à une étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINGUY.

8 novembre, 1853.

MÉDAILLES ET DIPLOMES

Obtenus aux Expositions de Londres, Paris et New-York.

JOSEPH BARBEAU,
BOTTIER ET CORDONNIER,
72 GRANDE RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.

QUÉBEC.

GUÊTRES DE TOUTES SORTES, ETC.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 56.

10 mai 1853.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch. Québec, 1er juin 1853.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

On s'abonne à Québec, chez M. Léon Rochette libraire, faubourg Saint-Jean, rue Saint-Jean ; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

M. F. X Gagnon, Note-Dame de-la-Vierge.

Charles Fortier, Rimouski.

L. O. E. Brunelle, Champlain.

Isidore Trépanier, Saint-Narcisse.

Joseph Bélanger, Sainte-Julie de Sommerset.

Charles Lapierre, No. 114, Rue Saint-Laurent, Montréal.

M. Leclerc, Cap-Santé.

Louis Fiset, Saint-Basile.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franchises de port, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE DE
L'OBSERVATEUR.